

Un copain juriste

« Le droit des automobilistes »,
PAR RÉMY JOSSEAUME. EDITIONS DU PUIT FLEURI, 330 PAGES, 24 €

Le docteur en droit Rémy Josseaume est conseiller juridique de l'association 40 Millions d'automobilistes, mais aussi motocycliste et chroniqueur chez nos confrères de Moto 2. Il a rédigé un manuel pratique à destination des conducteurs pris en infraction. Étapes de la contestation, lettres types à envoyer à l'administration, passage au tribunal... Ce guide est complet, même s'il manque, surtout pour nous motocyclistes, une partie sur la contestation des fameux PV à la volée, ceux que l'on reçoit par courrier sans avoir été arrêté. En ce qui concerne les infractions relatives au stationnement des deux-roues, la FPMC Paris-Petite Couronne délivre également une procédure de contestation sur son site Internet. WWW.FPMC75.NET

